



Février 2024

N° 205



Au fil de Grâce

Editorial

Bienvenue aux nouveaux !

Lors des vœux, nous vous avons annoncé l'arrivée d'Adeline Le Chanu à l'accueil périscolaire le 8 janvier. Elle a depuis pris ses marques et les enfants comme les parents en sont pleinement satisfaits. Un autre changement notable est la restauration scolaire puisque celle-ci est fournie désormais par la commune de La Motte. Préparés par le chef David Le Bris à partir de produits locaux en respect de la loi Egalim, les plats sont livrés à la cantine de Grâce-Uzel où ils sont très appréciés des enfants. Nous remercions Henri Flageul, maire de La Motte, et son équipe municipale pour la mise en place de ce dispositif particulièrement précieux pour nous.

La deuxième arrivée est celle de Goulven Le Helloco qui depuis le 12 février vient en renfort pour les travaux d'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts. Il connaît bien la commune pour y avoir travaillé à temps partiel l'été dernier et il saura mener à bien les nombreuses missions qui sont les siennes. Les travaux dans les appartements communaux en font partie et ont déjà démarré, la suite concernera l'atelier municipal et les espaces verts.

Nous souhaitons la bienvenue à Adeline et Goulven, vous retrouverez leurs photos dans ce bulletin, et vous invitons à leur réserver le meilleur accueil.

L'équipe municipale

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2024



Présents : F.HINDRÉ - A.LUCAS - P.THOMAS - A.DAVID - S.GILLOT S.ABRAHAM -
N.THOMAS- S.LE MÉE - J.M.VIDELOT.

Absent excusé : M.PINÇON donne pouvoir à F.HINDRÉ

Mme A.DAVID a été désignée comme secrétaire de séance.

CONTRAT ASSOCIATION ÉCOLE NOTRE DAME

L'école Notre Dame est liée à la commune par un contrat d'association. De ce fait, il y a lieu de le réajuster au vu de la moyenne départementale en vigueur qui s'établit pour la période 2023-2025 à :

- 1 600 €/élève de classe de maternelle
- 530 €/élève de classe élémentaire

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

BUDGET 2024 : ENGAGEMENT d'1/4 DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

En application de l'article L 1612-1 du CGCT et afin d'éviter tout problème de règlement d'investissement en début d'année 2024, Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser, dans l'attente du vote du budget primitif 2024, à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des dépenses réelles d'investissement 2023 votées au budget primitif, Soit :

- Dépenses réelles d'investissement BP + DM : 507 887.00 € + 66 724.00 € + 2.59 € - 10 000.00 € = 564 613.59 €
- Montant des emprunts et dettes à déduire BP + DM : 48 882.00 € + 210.00 € = 49 092.00 €
- Total pris en compte : 564 613.59 € - 49 092 € = 515 521.59 €
- Dépenses imprévues : 0.00 €

Montant autorisé : $0.25 * 515 521.59 = 128 880.39$ €

Avis favorable du Conseil Municipal.

PERSONNEL : CONTRATS DE DROIT PRIVÉ

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du recrutement :

Un contrat de droit privé avec une DHS de 20 h pour la surveillance de l'accueil périscolaire et l'entretien des locaux

Un contrat de droit privé avec une DHS de 35 h pour le service technique suite au mi-temps thérapeutique de l'agent titulaire

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour ces 2 recrutements et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions et les contrats nécessaires.

TAXE FONCIERE : EXONÉRATION EN FAVEUR DES LOGEMENTS NEUFS PRÉSENTANT UNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE ÉLEVÉE

La commune a délibéré le 12/09/2011 pour mettre en place une exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties, de 5 ans et à un taux de 50%, des logements neufs achevés à compter du 1er janvier 2009 avec un niveau élevé de performance énergétique globale

L'article 143 de la loi de finances pour 2024 du 29 décembre 2023 modifie l'article 1383 0-B-bis du CGI en prévoyant que "les délibérations prises en application de l'article 1383 0-B-bis du CGI dans sa rédaction antérieure à la présente loi cessent de produire leurs effets".

Ainsi, si la commune souhaite continuer à appliquer ce dispositif sur son territoire en 2024, dans le cadre de la nouvelle rédaction, elle doit délibérer jusqu'au vendredi 29 février 2024.

Si la délibération intervient après le 29 février mais avant le 1er octobre 2024, les dispositions de l'article 1383-0-B Bis du CGI s'appliqueront à compter de 2025.

La nouvelle rédaction de l'article 1383 0-B-bis s'applique pour les constructions neuves satisfaisant un niveau de performance énergétique supérieur à la réglementation RE2020.

Le taux d'exonération est situé entre 50 et 100% et la durée d'exonération est fixée à 5 ans après l'achèvement du logement.

Pour bénéficier de l'exonération, le propriétaire doit joindre un certificat attestant du respect des critères de performance énergétique et environnementale à la déclaration souscrite dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas reconduire cette exonération.

FRELON ASIATIQUE



Luttons contre les frelons asiatiques

Une réunion d'informations organisée par le service environnement de Loudéac Communauté concernant le piégeage des frelons asiatiques aura lieu à Grâce-Uzel le jeudi 22 février 2024 à 17h00 à la salle Horizon (durée prévue 1h30). Cette réunion sera animée par Mme Le Cloérec qui vous expliquera comment lutter contre les frelons en installant des pièges sur votre terrain, le but étant de les détruire (et par là même les reines fondatrices) puis de les répertorier .

Il est important que chacun se préoccupe de ce sujet , qui perturbe aussi le monde de l'apiculture.

Vespa *Velutina*



Le frelon asiatique.

JOURNEE CITOYENNE



JOURNEE CITOYENNE



**Samedi 9 mars
de 9h à 17h30**

**Inscriptions en mairie
Repas offert le midi**





Pour venir en aide à Fabrice, nous avons le plaisir d'accueillir Goulven Le Helloco aux services techniques / espaces verts.



A l'accueil périscolaire, c'est désormais Adeline Le Chanu qui accueille les enfants en garderie sur le créneau du matin et qui seconde Florence dans les autres différentes missions. (service repas, ménage, garderie du soir)

Nous souhaitons la bienvenue à Goulven et à Adeline et nous savons que vous leur réserverez aussi le meilleur accueil.

La mutualisation entre la commune de La Motte et la nôtre s'est mise en place pour les repas du midi. Après 2 semaines de fonctionnement et quelques réajustements, le bilan est très positif pour les enfants comme pour les adultes.



Henri Flageul, maire de La Motte est venu découvrir l'espace et a pu voir les enfants manger avec plaisir les plats préparés dans son restaurant scolaire.

Bienvenue au restaurant scolaire

MENUS DU 19 au 23 Février

Lundi 19 Février
 Thon/œufs durs
 Chipolatas
 Purée
 Entremets

Mardi 20 Février
 Céréales citron et persil
 Chili con carne
 Salade verte
 Fromage
 Fruit de saison

Mercredi 21 Février
 Betteraves vgr
 Cordon bleu
 Haricots beurre
 Glace

Judi 22 Février
 Carottes râpées aux Pommes
 Aiguillettes de poulet sauce Basquaise
 Torsades semi/complètes
 Fromage blanc

Vendredi 23 Février
 Velouté de Légumes
 Cassolette de poisson
 Boulgour
 Pâtisserie

CALENDRIER DES FETES 2024

CALENDRIER DES FETES
2024

Grâce-Uzel

- sam 20/01: repas à emporter assos'bike
- sam 10/02: soirée galettes - crêpes école Notre Dame
- sam 09/03: journée citoyenne
- dim 17/03: courses cyclistes
- dim 07/04: repas association chasse
- dim 07/04: concert à l'église (17h)
- dim 21/04: vide-grenier
- sam 25/05: spectacle enfants rondeau de l'oust
- sam 22/06: randonnée gourmande
- dim 22/09: cyclo-cross
- dim 10/11: soirée raclette école Notre Dame
- sam 30/11 : Téléthon
- ven 13/12: spectacle de Noël des enfants de l'école

QUOI DE NEUF A L'ECOLE NOTRE DAME ?



L'école Notre Dame vous propose une vente de livres neufs le **VENDREDI 22 MARS 2024** de 17h30 à 19h00.



Pour encourager vos enfants à la lecture, l'association Lire c'est Partir propose un choix de livres neufs pour enfants, œuvres d'auteurs classiques ou contemporains, sous forme d'albums couleur, de livres de poche et de CD

au prix unique de :

1,50 €

Vendredi 22 mars auront lieu les portes ouvertes de l'école Notre Dame. L'équipe pédagogique sera présente pour vous faire visiter les locaux et vous présenter le projet éducatif de l'établissement.

Ecole Notre Dame

PORTES OUVERTES

vendredi 22 mars

17h30 - 19h00

02.96.28.88.96
4 rue Notre Dame
22460 Grâce-uzel

eco22.nd.grace-uzel@e-c.bzh

ENSEIGNEMENT PRIVE CATHOLIQUE COTES D'ARMOR



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE



Une démarche à la fois participative et scientifique GLAD, la nouvelle application qui fait vivre le patrimoine breton

La Région Bretagne encourage depuis plusieurs années le développement d'outils collaboratifs au service de la connaissance du patrimoine. Une dynamique accélérée par une innovation : l'application GLAD, « patrimoine » en breton. Accessible sur les magasins d'application des téléphones mobiles (stores) et à l'adresse glad.bretagne.bzh, ce nouvel outil numérique renouvelle l'exploration du patrimoine par ceux qui le côtoient au quotidien. Il a été présenté ce jeudi à Pontivy par Anne Gallo, Vice-présidente de la Région au tourisme, nautisme et patrimoine, aux côtés de Bernard Le Breton, Président de Pontivy Communauté, et en présence de contributeurs de l'application, nombreux dans le pays d'art et d'histoire des Rohan.

Depuis plusieurs années, la Région impulse une **dynamique partenariale** et invite les collectivités, associations, universités ou chercheurs indépendants à conduire leur propre opération d'inventaire. Ces nombreux partenariats ont été facilités par la mise en place, en 2015, d'une application de recensement qui leur était dédiée.

GLAD, la nouvelle application, se veut **encore plus participative** : les **contributions** sont **ouvertes à tous**, tout en restant **attachées à la méthodologie scientifique** propre au service de l'Inventaire de la Région.

Impliquer habitants et acteurs spontanés

L'application s'inscrit ainsi dans l'**esprit « pionnier »** que porte l'Inventaire en Bretagne depuis sa création : impliquer les habitants dans la reconnaissance de « leur patrimoine » tout en restant intimement attaché à l'expertise portée par tous ceux, experts et chercheurs, qui pilotent les opérations.

Passionné, randonneur, habitant, visiteur de passage ou professionnel du patrimoine... **Chacun peut participer à la construction de la connais-**

sance du patrimoine régional. En utilisant un unique compte pour l'ensemble des applications de la Région Bretagne (mon-compte.bzh), le contributeur partage ce qui, pour lui, fait patrimoine.

GLAD collecte ainsi les contributions d'acteurs spontanés qui participent de manière ponctuelle et autonome au recensement ou celles de passionnés qui souhaitent s'investir dans une opération d'Inventaire.



Nouvelles fonctionnalités et Inventaire 2.0

Sur **smartphone** ou depuis un **ordinateur**, cette application intuitive permet à chacun d'explorer le territoire grâce à ses différentes **fonctionnalités** :

- **découvrir** facilement le patrimoine breton avec une **cartographie interactive** et des filtres ;
- **signaler** en quelques clics un **élément du patrimoine** qui n'est pas encore enregistré ;

- retrouver l'ensemble des **fiches** créées sur son compte et sauvegarder des éléments ;

- **entrer en relation avec d'autres acteurs** via un tchat.

Suite au verso

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymeri Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédou (06 22 49 94 69)

www.bretagne.bzh/espace-presse | @bretagne_presse

Plus de 400 contributeurs, dont 80 sur Pontivy

Le lancement de l'application à Pontivy vient mettre en lumière une politique patrimoniale **unique en France** : la Région Bretagne est en effet fortement engagée pour **faciliter les démarches participatives** et accompagner les acteurs des territoires.

À l'échelle régionale, ce sont **plus de 400 contributeurs** qui se mobilisent régulièrement pour la co-construction de la connaissance du patrimoine.

Avec GLAD, la Région Bretagne s'appuie aussi sur les retours d'expérience de partenaires déjà engagés dans des opérations participatives, essentiels pour développer une application plus intuitive et optimiser l'expérience de contribution. **Pontivy Communauté** en est l'illustration.

Dès 2015, le territoire s'est impliqué dans une opération d'Inventaire participative en partenariat avec la Région Bretagne dans le cadre d'une candidature à la labellisation Pays d'Art et d'Histoire. La dynamique créée depuis cette date en fait aujourd'hui un **acteur expert et reconnu** des démarches participatives : c'est un réseau de **plus de 80 contributeurs bénévoles** (retraités, jeunes actifs, élus, étudiants, techniciens du patrimoine, etc.) qui accompagne aujourd'hui le **Pays d'Art et d'Histoire des Rohan, labellisé depuis 2019**.



Gargouille représentant l'impératrice Eugénie, église Saint-Joseph, Pontivy © Région Bretagne

La Région Bretagne a pu s'appuyer sur cette dynamique pour **tester l'application** et la faire évoluer.

De la simple fiche à la notice scientifique

Avec les « fiches » simples – une courte description, une localisation et un visuel –, chacun pourra participer au **premier repérage** et au **partage d'informations** sur le patrimoine. Ces éléments pourront ensuite être enrichis et devenir des « **notices** », réalisées et validées dans le cadre d'une opération d'inventaire du patrimoine, accompagnée par la Région Bretagne.

Ces données pourront aussi être mobilisées dans différentes politiques publiques : aménagement et développement local, urbanisme, labellisation et valorisation des territoires...

L'ensemble des **données** produites sont **accessibles en ligne** via le portail **patrimoine.bretagne.bzh**.

Ce projet, d'un coût total de **358 240 €**, a été **financé à 80% par l'Union européenne** dans le cadre de REACT-EU, programme créé au moment de la pandémie de Covid-19. L'application de recensement a été développée par **l'entreprise Réciproque**, spécialiste de la création d'interfaces numériques des sites du patrimoine.

L'Inventaire, une « *fabrique à patrimoine* »

Le service de l'Inventaire « *recense, étudie et fait connaître* » le patrimoine. Ses enquêtes, conduites au plus près du terrain et enrichies d'études documentaires et archivistiques, produisent une connaissance inédite. Réalisées en lien étroit avec les acteurs locaux, elles permettent d'initier des dynamiques durables en faveur de la connaissance et du développement des territoires. Dans les espaces ruraux comme dans les villes, le service de l'Inventaire révèle sans cesse de nouveaux patrimoines. Sur le littoral comme à l'intérieur des terres, il enrichit des pans entiers de l'histoire régionale et participe ainsi à la construction d'une identité culturelle, multiple et plurielle. Depuis 2004, l'inventaire du patrimoine est une compétence des Régions. Convaincue de la pertinence de cet outil, la Région Bretagne s'est dotée d'une véritable stratégie en la matière. En Bretagne, l'inventaire du patrimoine ne se conduit pas simplement « *pour* » les Bretons, mais « *avec* » les Bretons. La co-construction de la connaissance du patrimoine en est sa « *marque de fabrique* ».

Pour contacter l'Inventaire de la Région Bretagne : inventaire.patrimoine@bretagne.bzh



DIMANCHE 17 MARS

Courses Cyclistes

GRÂCE-UZEL

1ER TROPHÉE ASSOS' BIKE CX

11H30 : ECOLES DE VELO U7 A U13

13H30 : U15

15H00 : OPEN 2/3 ET ACCESS 1/2

Buvette et Restauration
sur place



Organisation : Assos' Bike CX
Contrôle : CC UZELAIS





Concert

Comme l'année dernière, Gracieux Patrimoine organise le 7 avril à 17h un concert en l'église de Grâce-Uzel en association avec Le Moulin à Sons de Loudéac. Ce concert s'intitule "La Perdriole Et Consorts".

« Fascinant ou terrifiant, sauvages ou amis fidèles, nos vies sont étroitement mêlées. Ils incarnent nos peurs, personnifient nos émotions. Quatre chanteuses accompagnées de musiciens leur donneront vie. À qui ? Pour le savoir rien de mieux que de venir les écouter. »

Ce récit musical est une création collective mêlant textes, musiques traditionnelles et musiques du monde.

Venez nombreux découvrir cette prestation, qui est également l'occasion d'ouvrir notre église. La participation est libre.

LE MOULIN
à Sons de Loudéac

Dimanche 7 avril 2024
à 17h00
Eglise Notre Dame Grâce-Uzel

Concert
La Perdriole
et Consorts

Libre participation

LOUDEAC communauté
Grâce-Uzel
Côtes d'Armor le Département

LES GRACIEUSES TRICOTENT



Une nouvelle association voit le jour sur la commune : « **LES GRACIEUSES TRICOTENT** »

- Initiation au tricot
- Participation au projet « tricote un sourire »
- Présentation de confections lors du Téléthon ou du marché de Noël

Pour sa première animation et pour financer la laine et le matériel nécessaire aux cours et aux confections, elle vous propose un **VIDE-GRENIERS** dans le bourg le **DIMANCHE 21 AVRIL** prochain. Il aura lieu rue du lin et sur le parking de la salle horizon.

L'emplacement est soumis à réservation (Bulletin d'inscription disponible en fin de bulletin)
3€ le mètre linéaire

Rappel : Les bénévoles de l'association proposent des cours de tricot le mardi à 17h au café gracieux. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Brigitte Le Bout (06.67.23.39.73)

*Infos
diverses*

DON DE SANG

**LOUDEAC
FOYER MUNICIPAL**

**Du mardi 27 au
jeudi 29 février**

 **Réservez votre RDV en ligne**
(même à la dernière minute)
ou contactez-nous au 02 23 22 53 97

Ne pas jeter sur la voie publique.

© Stock



Programme FEVRIER - MARS

- **Dimanche 25/02 :**

Boeuf bourguignon et pâtes fraîches à emporter

- **Vendredi 08/03 et samedi 09/03 :**

Weekend PIZZAS sur place et à emporter



- **Samedi 16/03 :**

Soirée de la St Patrick, concert et repas irlandais

- **Lundi 18/03 :**

Fermeture exceptionnelle du Café

- **Samedi 30/03 :**

Déjeuner de Pâques sur place et à emporter le dimanche



Rappel des horaires d'ouverture saison HIVER

Lundi - mardi - jeudi : 7h30 - 14h / 17h - 19h30

Vendredi : 7h30 - 14h / 17h45 - 00h (22h pour le restaurant)

Samedi : 8h30 - 14h / 17h45 - 00h (22h pour le restaurant)

Dimanche : 8h30 - 12h30

Fermé le **mercredi**



DATES A RETENIR

DATE
À RETENIR!

- Jeudi 22 février :** Assemblée Générale de « Génération Mouvements » à 14 h.
- Samedi 9 mars :** Repas à emporter « Cytopathie à vie »
- Samedi 9 mars :** Journée citoyenne de 9 h à 17 h 30.
- Dimanche 17 mars :** Course cycliste.
- Dimanche 7 avril :** Repas organisé par la société de chasse.
- Dimanche 7 avril :** Concert à l'Eglise Notre Dame à 17 h.
Organisé par l'association Gracieux Patrimoine et le Moulin à sons.
- Samedi 20 avril :** Inauguration de la nouvelle Croix du Bas du Bourg à 11 heures.



Renseignements utiles

Mairie  **02.96.28.81.78**
 **contact@graceuzel.fr**
 **http://www.grace-uzel.fr**



Horaires d'ouverture :

De 8 H 30 à 12 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 30 le mardi et le jeudi.
De 8 H 30 à 11 H 00 le mercredi
De 8 H 30 à 12 H 30 le vendredi.

Cantine - Accueil périscolaire  **02.96.67.38.90**

École  **02.96.28.88.96**

Bibliothèque :  **Lundi et samedi de 11 à 12 h.**
bibliothequedegrace-uzel@orange.fr

Pompier  **18**

Samu  **15**

} **Numéro unique 112**

Centre Vétérinaire  **02.96.28.80.42**

Pharmacie de garde  **3237**

Équipe de rédaction

François HINDRE, Anaïk LUCAS, Miguel PINÇON,
Angélique DAVID, Jean-Marc VIDÉLOT



VIDE-GRENIER GRACE-UZEL DIM. 21 AVRIL 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mr/Mme :

Adresse :

Téléphone :

N° carte identité :

Nombre de mètres souhaités: 2 m(6€) 3m(9€) 4m(12€)

avec table sans table

INFORMATIONS PRATIQUES :

* Horaires : 8h – 18h / Accueil des exposants à partir de 6h30.

* Etalage rue du lin et parking de la salle horizon

* Entrée gratuite

* Restauration et buvette sur place

* Parking : salle arc-en-ciel

Org : association « les grâcieuses tricotent »

Contact : 06.67.23.39.73

Imprimé par nos soins



CYTOPATHIE A VIE

ASSOCIATION

SAMEDI 09 MARS

REPAS À EMPORTER

Plats préparés par le traiteur Fabrice Hamon et le dessert par la boulangerie Mlozet

MENU :

Sauté de joue de porc /
Gratin dauphinois

OU

Rougail saucisse /
Riz

Tarte aux pommes

12€ LA PART

Retrait des parts :

⇒ SAINT BARNABE

De 9H00 à 12H00

BUVETTE!

Parking salle omnisport

⇒ GRACE UZEL

De 16h00 à 18h00

salle polyvalente

(salle au dessus de la mairie)

Cartes en vente auprès de : - Marylise Poulain au 06 38 05 22 85

- Jérémy Le Guen au 07 81 72 49 42

- Carine (traiteur Hamon) au 06 95 83 17 57

Coupon réponse à retourner accompagné du règlement **au plus tard le vendredi 23 février 2024** à :

⇒ ASSOCIATION CYTOPATHIE A VIE 12 rue Verlainne 22600 Saint Barnabe

⇒ Ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie de Grâce-Uzel

Nom et Prénom : _____ **Retrait des parts :**

Adresse : _____ Saint barnabe

Téléphone : _____ Grâce-Uzel

Nombre de parts : _____

- Sauté de joue de porc : _____

- Rougail saucisse : _____

TOTAL : _____ €

Pour tout renseignement : contacter Jérémy au 07 81 72 49 42